

**Fédération de tir
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 2 mars 2018**

Café du Tivoli à Châtel-St-Denis

Il est 20 h 10, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 99^{ème} assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau et assesseur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans.
- M. Maurice Berthoud, membre d'honneur
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- MM. Maxime Bourguet et Grégoire Santschi, membres de la commission de tir 3 FR

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 38 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- M. Francis Monnard, président d'honneur
- M. Pascal Richoz, président d'honneur
- Adj. EM Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR
- M. Félix Gachoud, banneret cantonal
- MM. Pierre-Alain, Nicolas et Christophe Perroud, Jean-Claude Sudan, membres des Carabiniers d'Attalens
- MM. Alex Pilloud, Louis Richoz, membres des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- MM. Marc Yerly, Joël Garin, membres de la société de tir du Crêt
- MM. David Baudois, Michaël Eltschinger, membres de la société de tir de Porsel
- M. Frédéric Salamin, membre de la société pistolet
- Mme Géraldine Sudan, membre des matcheurs

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2016.

1. Nomination des scrutateurs

MM. Justin Colleran et Laurent Gabriel sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été remis avec la convocation, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

3. Rapport de la présidente

La présidente aimerait relever deux points qui lui tiennent à cœur.

Tout d'abord la relève. Dans presque chacune de nos sociétés, nous formons des jeunes tireurs. Nous en avons même des très bons qui se distinguent régulièrement lors de concours cantonaux. Malheureusement, lorsqu'ils terminent leur dernier cours JT, ils ne restent pas dans nos sociétés. Nous devrions peut-être plus les aider à passer de JT à l'environnement d'élite où ils sont bien suivis et encadrés. Il ne faut pas les lâcher comme ça dans la fosse aux ours. Particulièrement, ceux qui ne font pas d'armée et qui n'ont pas d'arme à disposition. Nous devons les encourager à continuer ou à revenir.

Le deuxième point : la formation. Nous parlons beaucoup de la formation pour les jeunes, et pour les élites ? Nous n'en parlons pas, pensant, peut-être qu'il n'y a rien qui existe. Un cours de base pour le tir 300 m a été mis sur pied. Nous avons beaucoup de choses à apprendre, tant au niveau du mental qu'au niveau de la position. C'est un cours très intéressant qui pourrait vous apporter beaucoup ainsi qu'à votre société.

Pour terminer, Carole remercie toute son équipe du bureau pour le travail fourni et pour leur aide précieuse. Merci également aux délégués des sociétés, ils sont toujours présents. Merci aussi à toutes les personnes qui s'investissent pour la cause du tir.

La présidente souhaite une magnifique saison de tir, avec de beaux résultats, beaucoup de convivialité et surtout beaucoup de fair-play.

4. Comptes 2017 et budget 2018, comptes des matcheurs

M. Olivier Richert, nouveau caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 516.25.

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent dans les chiffres rouges avec une légère perte de CHF 314.94. Les comptes de charges et de produits extraordinaires totalisant une charge CHF 627.49 concerne la mise à jour des stocks de verres et de cartes couronnes, ainsi que l'impôt anticipé 2010 non récupérable.

Pour le budget 2018, Olivier s'est basé sur les chiffres de l'année précédente, ce qui représenterait une perte de CHF 618.00

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par la société du pistolet.

MM. Justin Colleran et Lucas Marti ont contrôlé les comptes par pointage et aucune anomalie n'est à signaler. Ils félicitent le caissier pour le travail accompli et pour la présentation nette et précise de chaque pièce comptable. Les comptes de la Fédération et des matcheurs sont en bonne santé. L'assemblée en donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6. Nomination des vérificateurs

Pour l'année 2018 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société des Carabiniers de Châtel-St-Denis.

7. Cotisations

Status quo.

8. Concours de section 2018

Le concours de section 2018 aura lieu à Châtel-St-Denis pour le 300 m. et à nouveau à St-Légier pour le 25 m.

La présidente remercie M. Justin Colleran qui organisera la partie pistolet.

9. Assemblée 2019

La prochaine assemblée générale se déroulera à Le Crêt.

10. Concours JT 2018

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Porsel le samedi 30 juin 2018 dès 9 h. 00 suivi par la traditionnelle broche.

11. Rapport du pistolet

M. Pascal Mottaz constate toujours le manque de relève dans la société au pistolet. Les démarches concernant le nouveau stand suit son cours gentiment. Le tir en campagne 2017 a subi une légère baisse. Tous les résultats de la saison se trouvent dans le rapport de tir.

12. Rapport du championnat de groupes

par M. Fabien Thürler. Lors du premier tour en stand 4 groupes en catégorie A, 3 groupes en catégorie D et 16 groupes en catégorie E ont été formés.

Suite à la finale de district à Porsel, Châtel-St-Denis et Porsel en catégorie A, Attalens en catégorie D, Le Crêt 1 et 2, Porsel et Semsales en catégorie E se sont qualifiés pour la finale cantonale à Romont. Lors de cette finale, on trouve en catégorie A, Porsel au 6ème rang et Châtel-St-Denis au 10ème rang. Attalens en catégorie D termine au 14ème rang. En catégorie E, Le Crêt 1, 3ème de la qualification, terminera 8ème de la finale. Semsales 17ème, Le Crêt 2, 21ème et Porsel 23ème. Ainsi Le Crêt 1 se qualifie pour tirer le deuxième tour suisse.

Pour 2018, la FST a ajusté le nombre de groupes en D et E. Pour le canton de Fribourg cela représente 43 groupes en D et 29 groupes en E. Fabien termine en souhaitant un bon championnat 2018.

13. Rapport des matcheurs

par M. Fabien Thürler. La finale de district 300 m. du 1er juillet au stand de Châtel-St-Denis a accueilli dix tireurs. Fabien relève qu'il serait heureux d'avoir de nouveaux tireurs. Pour le 25 m, la finale s'est déplacée en terre Gruyérienne. La délocalisation de ce concours a fait baisser drastiquement le nombre à 4 participants. Quinze tireurs se sont affrontés à la finale 50 m. à Chavannes-les-Forts. Pour la finale du 10 m, le 19 janvier, 20 tireurs se sont mesurés.

Fabien félicite tous les membres du groupement qui ont participé à différentes manifestations cantonales ou nationales. Les classements de ces concours sont résumés dans le rapport annuel de la Fédération. Pour conclure, Fabien remercie toutes et tous pour la bonne humeur et le fair-play. Il invite tous les membres à participer aux concours et il remercie les sociétés qui ont accueillis dans leurs infrastructures les différentes finales. Il relève l'infatigable travail et soutien des moniteurs et des entraîneurs. Il félicite Carole Pittet et Patrick Terreaux pour leur formation J + S d'entraîneurs C à la carabine. Il souhaite une bonne saison de tir.

14. Rapport des Jeunes Tireurs

par M. Patrick Terreaux. L'effectif des JT pour 2017 a vu une nette augmentation de 9 jeunes soit 65 JT qui ont suivis les cours. Il félicite les sociétés pour leur travail de recrutement. Les gobelets de la SCTF sont remis à Tiffany Monnard 1ère JT et à Natacha Thürler 1ère ado. Tous les résultats se trouvent dans le rapport.

15. Remise des challenges et des médailles

Le challenge de la Fédération de la Veveyse est remis définitivement à la société du tir du Crêt, tandis que celui des tirs de sociétés revient définitivement à la société des Carabiniers de Châtel-St-Denis.

Le comité de la Fédération a étudié une proposition de règlement pour de nouveaux challenges. Il a été constaté que les mêmes sociétés remportent ces challenges. Après différents calculs, il est revenu qu'aucun changement n'intervient quand aux gagnants. Le comité attend des propositions des sociétés et pour l'année 2017 aucun challenge n'est distribué.

La présidente passe ensuite à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel.

- Fabien Thürler, délégué de la SCTF

M. Thürler nous transmet les salutations de la SCTF et de son président M. Fritz Herren. En 2017, la mise en application de la nouvelle directive européenne sur les armes a beaucoup fait parler d'elle. La FST, préoccupée par le texte de loi proposé, s'est positionnée en demandant le rejet du projet. Les associations cantonales, y compris la SCTF, lui ont emboîté le pas, en manifestant leurs désaccords lors de la consultation publique. Tout le monde est dans l'attente du traitement des réponses à la consultation et est curieux de connaître la réaction du Conseil Fédéral. Nous devons constater que nous avons des difficultés dans le recrutement des juniors. L'année dernière la SCTF a mis sur pied des tirs d'initiation au match afin de proposer une formation complémentaire aux jeunes intéressés et de former un groupe de relève cantonale. Fabien demande aux responsables de société de prendre connaissance du calendrier de match et de participer avec nos jeunes aux journées d'initiation. Cela permettra de connaître de nouvelles disciplines entourés d'entraîneurs qualifiés. Lors de l'assemblée cantonale à Plasselb le 10 mars prochain, Fritz Bracher, chef de la division pistolet se retirera du comité. La recherche d'un nouveau membre s'avère difficile. L'organisation du prochain tir Cantonal Fribourgeois fait son bonhomme de chemin. Les dates sont du 28 juin au 1er juillet, du 5 au 7 juillet et du 12 au 14 juillet 2019. Pour conclure, Fabien remercie le travail exemplaire effectué au sein de la Fédération et des sociétés. Il souhaite à chacun et chacune, beaucoup de satisfaction et de nombreux succès dans la pratique de notre sport.

16. Remise de l'aide financière aux jeunes.

Plusieurs jeunes tireurs 300 m, 50 m et 10 m reçoivent une petite attention pour leurs brillants résultats. Leurs noms figurent à la fin du rapport annuel. Patrick Terreaux remercie les moniteurs et les parents pour leur travail et leur soutien.

17. Démission – admission- nomination

Aucune démission n'a été annoncée.

18. Honorariat

Pas de nomination pour 2017.

19. Divers

- **Pierre Garin, délégué de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

M. Pierre Garin est le nouvel assesseur de la Veveyse. Il nous présente les salutations du comité cantonal de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans. Comme chaque année, il rappelle aux sociétés d'inscrire leurs membres ayant soixante ans dans l'année à l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans.

- **Grégoire Santschi, membre de la commission de tir 3 FR**

en l'absence de M. Grégory Magnin, président de la commission de tir, Grégoire Santschi prend la parole et présente les salutations de la commission de tir 3 FR. Pour 2018, pas de changement. Une nouvelle séance d'informations est prévue dans le courant du printemps. Il félicite les sociétés de tir pour la bonne collaboration qu'elles entretiennent avec leurs commissaires de tir. Il souhaite une bonne saison de tir.

- **Fabien Thürler, vice-président de la Fédération**

remercie la présidente Carole Pittet pour sa motivation et son dévouement.

Carole clôt la séance à 21 h. 15.

Evelyne Perroud
secrétaire

Carole Pittet
présidente

Partenaire :
Partner :



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank